

## Sujet 2 Agrégation de musique

### DISSERTATION

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente. Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page svp

---

### SUJET

« La création est aussi un pouvoir, peut-être pas celui de changer le monde, mais de changer la vision du monde et, là comme ailleurs, le pouvoir tend à rester un monopole masculin ».

Christine Bard (née en 1965) est une historienne française spécialisée dans l'histoire des femmes, du genre, du féminisme et de l'antiféminisme.

BARD Christine, « Genre et pouvoir à la lumière de l'histoire du féminisme », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 2001/2 (n° 108-2), p. 14-14. DOI : 10.4000/abpo.1743. URL : <https://www.cairn.info/revue-annales-de-bretagne-et-des-pays-de-l-ouest-2001-2-page-14.htm>

En vous appuyant sur cette citation, vous discuterez de la question de la féminité dans la création musicale de l'Antiquité à l'époque contemporaine. Vous illustrerez votre propos par des exemples précis.